



Guide de l'étudiant à l'Inspé de l'Académie de Nice

Année 2026/2027

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nice

Le mot de la direction



Chères étudiantes, chers étudiants, chères et chers collègues stagiaires,

Que vous entriez en Licence Professorat des Écoles, que vous rejoigniez le Master Enseignement Éducation en tant qu'élève fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire du premier degré ou du second degré, mais également en tant que conseiller principal d'éducation c'est à toutes et à tous, quel que soit votre parcours d'entrée dans ce grand métier, que s'adressent ces premiers mots.

Permettez-moi avant tout de vous féliciter chaleureusement. Vous venez d'un baccalauréat, d'une première année d'études supérieures, ou vous êtes lauréates et lauréats d'un concours exigeant : quel que soit le chemin qui vous a menés jusqu'ici, il atteste d'une même chose, votre choix de vous engager auprès des enfants et des jeunes. Peu de métiers revêtent une utilité sociale et sociétale aussi forte que celui de professeure ou professeur, et vous faites ce choix en toute conscience. C'est un choix qui mérite d'être salué.

Bienvenue au sein de notre communauté académique, au sein de l'INSPÉ, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Nice, qui porte l'ensemble de ces formations au sein d'Université Côte d'Azur.

Cette réussite collective doit beaucoup à la qualité des relations que nous entretenons avec le rectorat de l'académie de Nice, ainsi qu'avec les directions des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes et du Var. C'est dans un dialogue constant et une confiance réciproque avec nos partenaires académiques que ces formations ont été construites, et c'est cette même qualité de relation qui continuera, tout au long de l'année, à garantir la cohérence entre vos enseignements universitaires et votre expérience de terrain.

Cette rentrée est une rentrée historique. Vous comptez parmi les toutes premières promotions à entrer dans des formations profondément renouvelées, nées d'une réforme nationale ambitieuse de la formation initiale des enseignants : la Licence Professorat des Écoles, qui ouvre désormais le chemin vers le métier de professeur des écoles dès le niveau licence, et le nouveau Master Enseignement Éducation, qui structure la formation de l'ensemble des futurs enseignants du premier et du second degré mais également des conseillers principaux d'éducation autour d'exigences renforcées de professionnalisation. Ces formations, nous les avons construites avec exigence, pour vous offrir à la fois une solide formation universitaire et une découverte progressive et accompagnée du métier.

Vos parcours, je le sais, sont divers, et c'est une richesse. Certaines et certains d'entre vous découvrent tout juste l'université et ses rythmes, quand d'autres jonglent déjà, dès cette rentrée, entre la responsabilité d'une classe et les exigences d'une formation universitaire. Cette diversité de situations peut représenter un vrai changement, parfois une source d'appréhension. Je veux vous le dire simplement : c'est normal, et vous n'êtes pas seuls. Chacune de ces formations a été pensée pour vous accompagner pas à pas, quel que soit votre point de départ.

Ce qui vous réunit toutes et tous, au-delà de vos statuts respectifs, c'est un même double ancrage. Vos enseignements sont assurés pour moitié par des universitaires (enseignants/chercheurs en sciences de l'éducation, en didactiques disciplinaires, en psychologie, en sciences du langage) et pour moitié par des praticiens de terrain : formateurs académiques, conseillers pédagogiques, corps d'inspection, professeurs des écoles, collèges et lycées, conseiller principaux d'éducation. Ce double ancrage n'est pas un détail organisationnel : il est au cœur du projet de formation que nous portons, entre rigueur académique et préparation concrète à ce que vous vivrez dans vos classes.

Dans ce contexte nouveau, il nous faudra à tous faire preuve d'agilité, savoir ajuster, améliorer, corriger en cours de route. Nous nous y engageons pleinement, en inscrivant d'emblée ces formations dans une démarche d'amélioration continue. Nous comptons aussi sur vous : vos retours, vos observations et vos questions seront précieux pour faire de ces formations ce qu'elles doivent être. N'hésitez jamais à les partager auprès de nos équipes pédagogiques, de nos services de scolarité et d'accompagnement, nos équipes d'ingénieries et chargée de communication et, plus largement, de l'ensemble des personnels de l'INSPÉ, qui seront à votre écoute tout au long de l'année.

Cette année qui commence est le premier chapitre d'une aventure professionnelle que je vous espère passionnante, faite de découvertes, d'apprentissages et de rencontres. Prenez le temps de vous installer, de trouver vos marques, de nouer des relations avec vos camarades de promotion, quel que soit leur parcours : vous allez, ensemble, construire les fondations d'un même métier.

Sachez que nous sommes pleinement engagés à vos côtés, en posture d'écoute et d'accompagnement, pour faire de cette année une réussite.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et bienvenue parmi nous.

Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Nice

Franck Brillet

Le mot de la direction



Chère étudiante, cher étudiant, chère élève fonctionnaire, cher élève fonctionnaire, chère professeur stagiaire, cher professeur stagiaire,

Bienvenue au sein de notre Institut, héritier d'une longue histoire — celle des Écoles Normales, des IUFM, puis des ESPE — qui a façonné, génération après génération, la formation des enseignants et des cadres de l'éducation. Cette filiation n'est pas un simple hommage au passé : elle est le socle sur lequel nous continuons de construire, aujourd'hui, une institution en perpétuelle transformation, à l'image du métier auquel elle prépare.

Nous avons pris le virage de la réforme avec la conviction qu'une formation ne se subit pas, mais s'habite. C'est pourquoi nous vous proposons un parcours qui vous engage véritablement dans votre formation, où vous n'êtes pas seulement destinataire d'un enseignement, mais acteur de votre propre professionnalisation.

Au cœur de cette démarche, les profils de sortie occupent une place fondamentale. Ils vous donnent, dès votre entrée dans le cursus, une image claire de ce que vous serez en mesure d'accomplir en tant que futur.e diplômé.e — un horizon vers lequel vous projeter, un repère pour donner du sens à chaque étape de votre parcours.

Dans le même esprit, nos évaluations reposent sur les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE). Loin d'être de simples exercices de contrôle, elles sont conçues comme de véritables outils à votre service : elles vous permettent de suivre votre progression, d'identifier vos acquis et vos marges de développement, et de vous projeter avec lucidité et optimisme dans un métier lui-même en constante évolution.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour co-construire avec nous cette offre de formation. Car c'est ensemble que nous donnerons à ces nouveaux parcours toute leur force, afin qu'il vous permette, en tant qu'enseignant.e et futur.e cadre éducatif, d'agir avec autonomie dans la plupart des situations éducatives que vous rencontrerez, et de développer pleinement votre leadership.

Bienvenue, et bonne formation parmi nous.

Laurent Heiser

Directeur adjoint en charge de la formation

VOS RESSOURCES ET OUTILS (UNICA)

BIENVENUE À UNICA



Découvrez la vidéo d'accueil et la présentation générale de l'université.

LIVE DE RENTRÉE



Revivez les sessions d'information et les temps forts de la rentrée.

TUTOS OUTILS



Accédez à tous les tutoriels vidéo pour prendre en main vos outils numériques.

PROBLÈME SUR INTRANET?



Accédez directement au formulaire d'assistance pour déclarer un problème sur l'intranet.



Nice - George V - Siège Académique (GV)

89 Avenue George V - 06046 Nice Cedex 1

Accès par Bd Cimiez (avenue George V)

Bus: Ligne 5 - Arrêt Léopold

Accès par Bd Borriglione

(avenue Joseph Vallot)

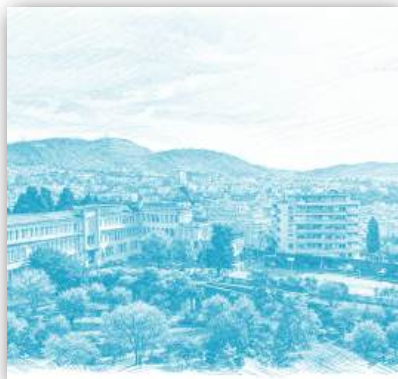
via le portillon Cimiez du Campus Valrose

Bus : Ligne 37 - Arrêt Valrose

Tram: Ligne 1 - Arrêt Valrose Université

Vous devez avoir les accès Valrose et GV

sur votre carte étudiant



Nice - Liégeard (LIE)

43 Avenue Stephen Liégeard - 06106 Nice

Accès par Avenue du Ray

Bus : Arrêt Mistral - Ligne 16, 18, 36, 57

Accès par Boulevard de Cessole

Bus : Arrêt Fanny - Ligne 57, 8+

Accès par Avenue Borriglione

Tram: Ligne 1 - Arrêt Le Ray



Draguignan

102 Avenue Philippe Seguin - Parvis

Alphonse Gillet - 83300 Draguignan

Accès par Avenue Jules FERRY

Bus : Ligne 1 & 2 - Arrêt Ferry - Espe



La Seyne sur Mer

59 Allée Emile Pratali - 83507 La

Seyne-Sur-Mer Cedex

Accès via Boulevard Toussaint Merle

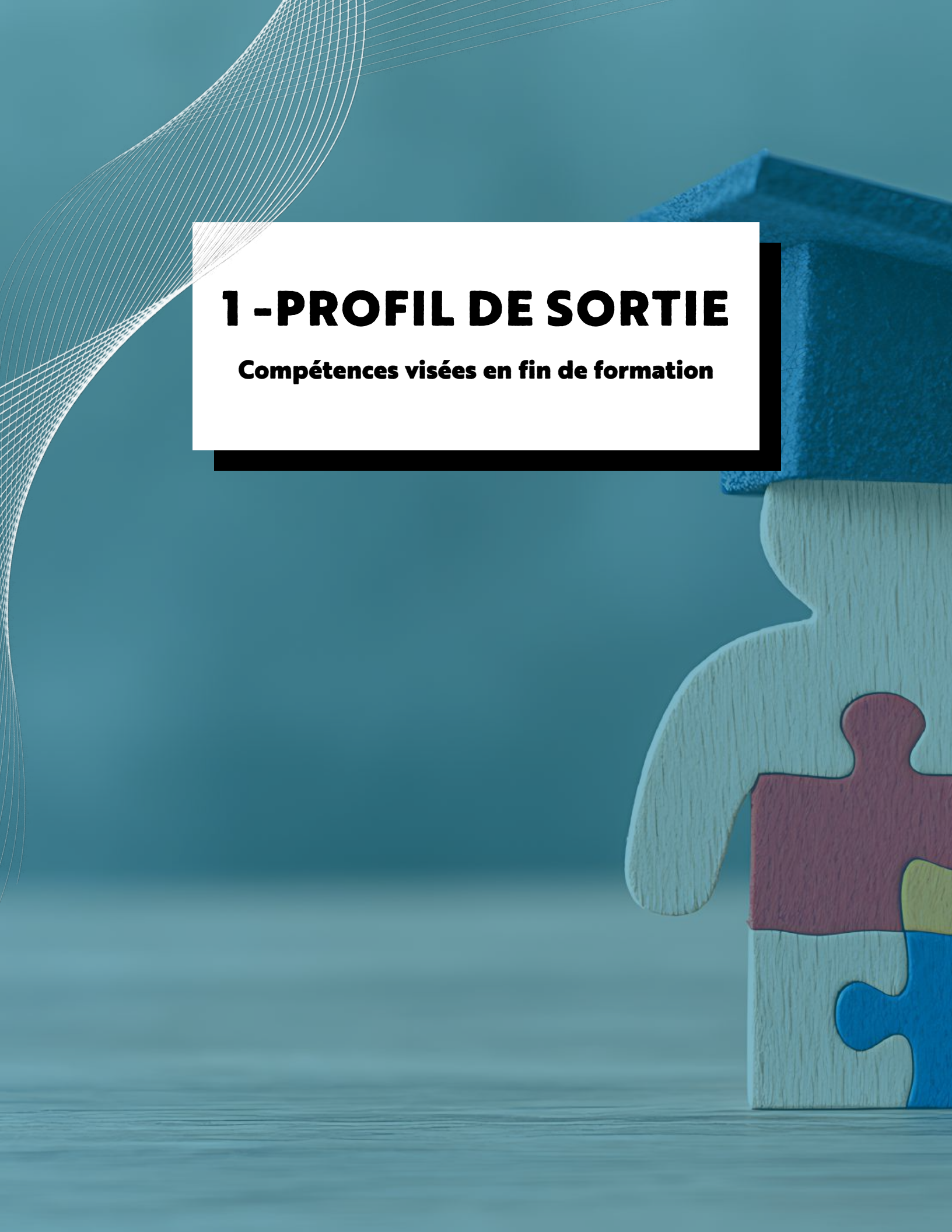
Bus : Ligne 8, 12, 70, 81, 82, 83 - Arrêt LA SEYNE*

Embarcadère maritime

Ligne 8M Toulon - La Seyne sur Mer -

Ponton Espace Marine*

(*Réseau Mistral)



1 - PROFIL DE SORTIE

Compétences visées en fin de formation

LICENCE MENTION PROFESSEUR DES ÉCOLES

Description générale du diplôme

À l'issue de la licence mention Professeur des écoles, la personne diplômée est un futur professionnel, engagé dans la découverte et l'appropriation progressive des savoirs essentiels du métier d'enseignant. Elle développe une compréhension des valeurs de la République et de leur lien avec l'école, ainsi qu'une connaissance des grands repères juridiques, institutionnels et sociétaux qui structurent le système éducatif.

Elle acquiert une première capacité à expliciter les notions et concepts à enseigner, en comprendre les enjeux et les relier aux textes de référence, ainsi qu'à analyser de façon critique des situations d'enseignement-apprentissage.

Elle apprend à passer de l'analyse à la conception, en s'exerçant à cette dernière, à la réécriture et l'autoévaluation de séances, en mobilisant un répertoire de gestes professionnels et de démarches didactiques en lien avec le socle commun et la culture commune de l'école.

Elle apprend à construire ses premiers repères pédagogiques et éducatifs, en s'ouvrant aux enjeux contemporains tels que l'égalité filles-garçons, la laïcité, la citoyenneté et les usages du numérique.

Elle développe également une culture professionnelle ouverte aux ressources culturelles et territoriales, et la capacité à concevoir des projets interdisciplinaires impliquant des lieux et personnes ressources. Elle amorce une posture réflexive et s'initie au travail collaboratif avec les pairs, les familles et les partenaires de l'école



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION MENTION PROFESSEURS DES ÉCOLES (M2E PE)

Description générale du diplômé

A l'issue du Master M2E, la personne diplômée est un professionnel débutant autonome et réflexif capable d'enseigner dans des contextes variés et auprès de publics diversifiés.

Elle conçoit et régit des situations d'enseignement stimulantes et inclusives en mobilisant ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

Ouverte aux évolutions de la société et de la recherche, elle intègre les enjeux du numérique, du développement durable, de la citoyenneté et de l'égalité dans son enseignement.

Elle coopère avec les familles, les partenaires éducatifs et l'équipe pédagogique dans le respect des valeurs de la République et des règles professionnelles.

Elle s'engage dans un processus continu de formation et d'innovation afin de faire progresser tous les élèves et de contribuer à une école plus juste et plus durable.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION MENTION PROFESSEURS DU SECOND DEGRÉ (M2E P2D)

Description générale du diplômé

La personne diplômée du Master MEE – mention professorat de collège et de lycée, est une enseignante ou un enseignant débutant capable d'entrer dans le métier avec autonomie, professionnalisme et ouverture. Elle ou il possède une maîtrise solide des savoirs académiques, sait les transposer en situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves en instaurant un climat de classe stimulant et inclusif. Animé par les valeurs de la République, elle ou il fait vivre et incarne les valeurs de laïcité, d'égalité et de respect, coopère avec l'ensemble de la communauté éducative et inscrit son action dans les grands enjeux du XXI^e siècle : citoyenneté, usages du numérique, enjeux de l'Anthropocène ou encore ouverture culturelle. Réflexive et engagée dans la formation la personne diplômée contribue, dès son entrée dans la carrière, au projet de l'établissement et au développement des élèves comme citoyens éclairés.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION MENTION CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION (M2E CPE)

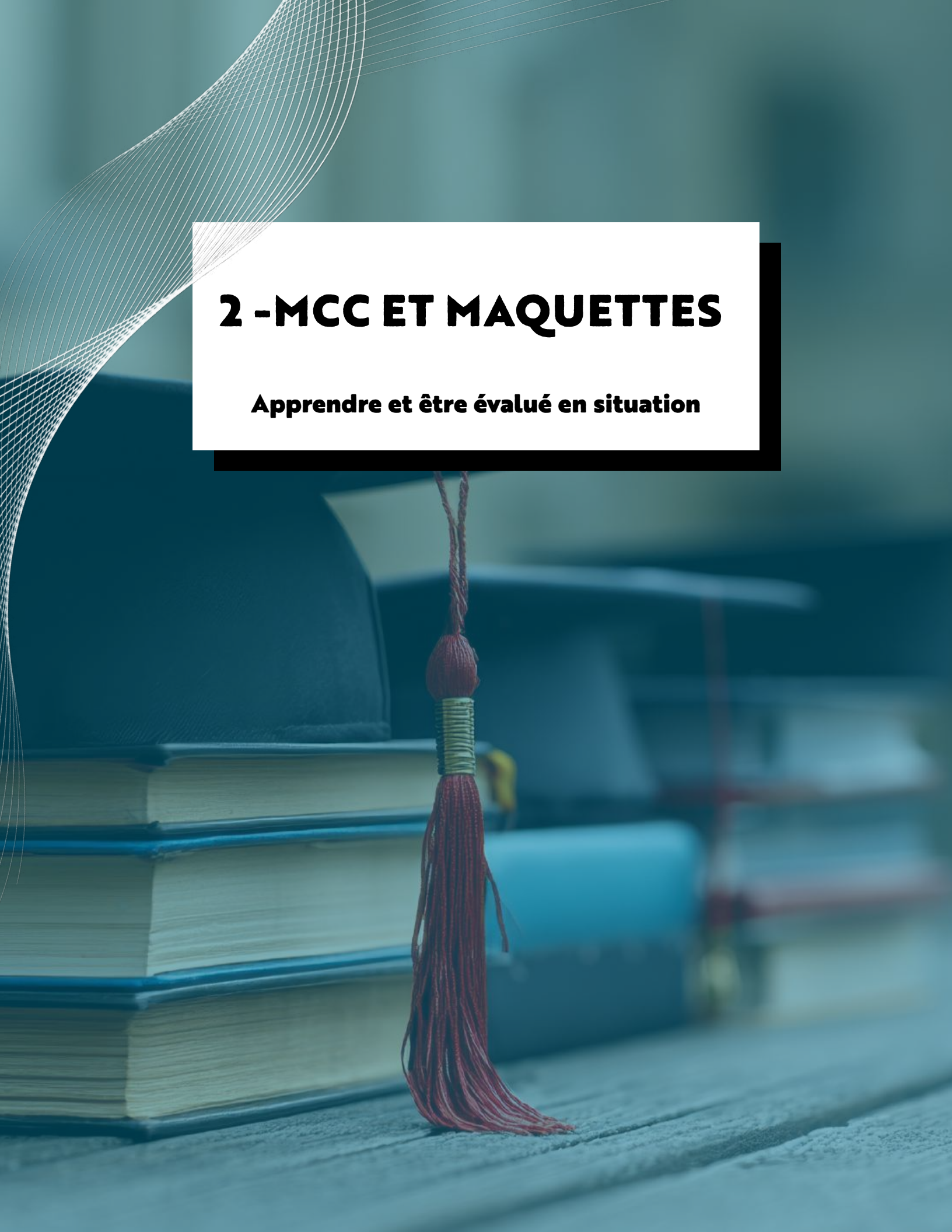
Description générale du diplôme

À l'issue de la formation, la personne diplômée est un cadre au pilotage stratégique du service Vie scolaire, capable de concevoir, mettre en œuvre et fédérer des projets au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Elle est ouverte au monde numérique et à ses transformations, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de l'école : parents, associations, collectivités, enseignants et autres personnels des EPLE. Elle cultive une curiosité scientifique au service de sa pratique professionnelle, dans une démarche éthique et responsable, et s'attache à inscrire son action dans un cadre réglementaire et institutionnel plaçant le bien-être des élèves dans leur diversité au cœur de ses missions.

Elle se forme à l'encadrement et à l'animation d'équipes, au pilotage de projets éducatifs, à la communication professionnelle et à la coopération avec tous les acteurs de la communauté éducative.





2 -MCC ET MAQUETTES

Apprendre et être évalué en situation

Licence Professorat des Ecoles

Master Métiers de
l'Enseignement et de l'Éducation
Mention Professeurs des Écoles

Master Métiers de
l'Enseignement et de l'Éducation
Mention Professeurs du Second
Degré

Master Métiers de
l'Enseignement et de l'Éducation
Mention Conseillers Principaux
d'Éducation

Retrouvez les Modalités de Contrôle
des connaissances juste [ICI](#)

3 - Les Parcours (Saé)

Apprendre et être évalué en situation



QU'EST-CE QU'UNE SAÉ ?

Une SAÉ se définit comme une tâche authentique et complexe, tirée du monde professionnel ou de la recherche ou s'en approchant, organisée pour permettre le développement et l'évaluation de compétences.

La SAÉ est contextualisée de façon à identifier et mettre en lien les Éléments Constitutifs (EC) « ressources » à mobiliser pour réaliser la tâche et les Apprentissages Clés (AC) visés.

Elle reproduit idéalement une situation de travail et aboutit à la réalisation d'une production (matérielle ou immatérielle) qui vise à donner du sens pour l'étudiant.

Ce dernier doit choisir les ressources (connaissances, savoir-faire, aptitudes, logiciels, aide extérieure, etc.) à mobiliser pour réaliser la tâche et faire preuve de réflexivité. Un projet, un stage, une étude de cas, une simulation (jeu de rôles, serious game), une démarche d'investigation (enquête de terrain), un TP problématisé, ou encore une résolution de problème complexe, une session poster, etc... sont autant d'éléments pédagogiques susceptibles de devenir des SAÉ.

La SAÉ est évaluée à l'aide de critères objectifs, clairs et compris de l'étudiant en lien avec le référentiel de compétences de la formation.



LPE :

12 SAÉ : 9 SAÉ pré-professionnalisantes et 3 SAÉ concours

- SAÉ 1** - Explorer, analyser et mettre en relation un corpus pluridisciplinaire (Français / Arts / HGEMC / LVE)
- SAÉ 2** - Concevoir, mettre en œuvre et analyser des séances (Maths / Sciences)
- SAÉ 3** - Synthèse et enjeu d'une notion scientifique (Français / Sc&Techno / LVE)
- SAÉ 4** - Parcours de lecture (Français / HGEMC / Arts / LVE)
- SAÉ 5** - Développer des compétences en EPS et Maths et en interdisciplinarité (Maths / EPS / Num)
- SAÉ 6** - Un croisement opérant (EPS / Arts)
- SAÉ 7** - Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique (TEDS)
- SAÉ 8** - Retour d'expérience argumenté sur les principes déontologiques en stage au niveau 1 (Bloc 2/3)
- SAÉ 9** - Projet professionnel (Bloc 4)
- SAÉ 10 CRPE 1** : Mobiliser ses connaissances disciplinaires
- SAÉ 11 CRPE 2** – Mobiliser et consolider ses connaissances disciplinaires
- SAÉ 12** - Concours L3

M2E PE :

8 SAÉ professionnalisantes

- SAÉ 1** - Situation vécue en Stage (HGEMC, Maths, EPS, LV, Arts)
- SAÉ 2** - Analyse de manuels pédagogiques (Français, Maths)
- SAÉ 3** - L'évaluation tout au long de la séquence (Maths, Fr, ScTechno, HG, Arts, EPS)
- SAÉ 4** - Piloter un projet pédagogique, partenaires (HG EMC / Sc Techno / LV)
- SAÉ 5** - Mobiliser les didactiques des disciplines dans le cadre de la polyvalence : les éducations à (numérique, IA, anthropocène, ODD).
- SAÉ 6** - CLES
- SAÉ 7** - Recherche (Bloc 4)
- SAÉ 8** - Retour d'expérience argumenté sur les principes déontologiques en stage au niveau 2 (Bloc 2/3)

M2E 2D et CPE :

8 SAÉ professionnalisantes

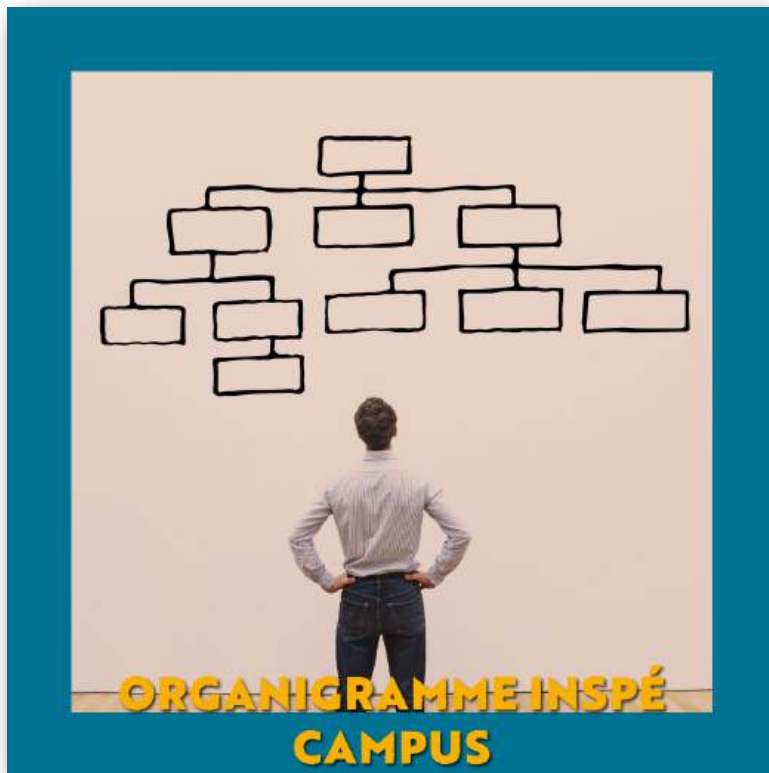
SAÉ 1 à 4 - Disciplinaire avec thématiques définis

- SAÉ 5** - Mobiliser les didactiques des disciplines dans le cadre de la polyvalence : les éducations à (numérique, IA, anthropocène, ODD).
- SAÉ 6** - CLES
- SAÉ 7** - Recherche Bloc 4
- SAÉ 8** - Stage Bloc 2/3

4 -Organigramme

Équipe, services et interlocuteurs clés





CAMPUS



COMPOSANTE





5 -Scolarité

Vos contacts et démarches administratives

INSCRIPTION

Droits d'inscription:

<https://univ-cotedazur.fr/formation/scolarite/droits-d-inscription>

Inscription administrative :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/sinscrire/etapes-d-inscription-administrative>

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes concerné(e) par un aménagement de vos études (Flexétudes), veuillez suivre ce lien :

<https://pod.univ-cotedazur.fr/video/21405-flexetudes-demande-de-statut-particulier>

RÈGLEMENTATION

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/scolarite/reglement-interieur>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/scolarite/calendrier-universitaire>

CONCOURS

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/concours>

CARTE D'ÉTUDIANT / CARTE IZLY : 2 CARTES EN 1

Ta carte d'étudiant te permet de :

- justifier ton statut d'étudiant·e inscrit·e
- accéder aux salles d'examens
- emprunter des livres à la Bibliothèque Universitaire (BU)
- payer les photocopies à la BU
- accéder et payer tes repas au restaurant et à la cafétéria du CROUS via IZLY
- payer dans les distributeurs automatiques du campus
- accéder aux activités culturelles et sportives et aux infrastructures sportives
- voter aux élections étudiantes
- bénéficier de réductions sur présentation



RESPONSABLES DE FORMATION

LPE

Véronique Lemoine Bresson (LPE1) Veronique.LEMOINE-BRESSON@univ-cotedazur.fr
Cécile Redondo (LPE 2) Cecile.REDONDO@univ-cotedazur.fr

M2E PE

Laurent Heiser Laurent.HEISER@univ-cotedazur.fr

M2E P2D

Laurent Heiser Laurent.HEISER@univ-cotedazur.fr

M2E CPE

Rania Hanafi Rania.HANAFI@univ-cotedazur.fr

Master MEEF IFFA

Solange Cartaut Solange.CARTAUT@univ-cotedazur.fr

Master MEEF RSEF

M1 : Serge QUILIO : serge.quilio@univ-cotedazur.fr
M2 : Dalila MOUSSI : dalila.moussi@univ-cotedazur.fr

Master MEEF - Mention Encadrement Educatif

Christine Gautier Chovelon christine.gautier-chovelon@univ-cotedazur.fr

COMMUNIQUER AVEC LA SCOLARITÉ :



GLPI :

<http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr/>

SÉCURITÉ INCENDIE

- **En cas d'alarme incendie :**
 - Fermer fenêtres et portes derrière soi
 - Évacuer calmement en écoutant les consignes des serre-files et guide-file
- Points de rassemblement : **GV & LIE** = Terrain de sport
- **DRA** = Parking **LAS** = zone 1 : devant le bât. B sur le parking zone 2: sur la zone herbeuse entre le bât. A et le bât. B

ÉGALITÉ – DIVERSITÉ DISPOSITIFS DE SIGNALEMENT

<https://univ-cotedazur.fr/universite/responsabilite-ethique-et-universitaire/egalite-femmes-hommes/la-cellule-decoute-et-de-signalement>



Pourquoi partir à l'international ?

L'INSPÉ de l'Académie de Nice encourage la mobilité internationale de ses étudiants dans le cadre de leur parcours de formation. Une expérience à l'étranger permet de :

- Développer des compétences linguistiques et interculturelles ;
- Découvrir d'autres systèmes éducatifs ;
- Enrichir son parcours universitaire et professionnel ;
- Renforcer son employabilité et son ouverture sur le monde.

Les dispositifs de mobilité

Les étudiants peuvent bénéficier de différents dispositifs selon leur formation :

- Mobilité d'études dans une université partenaire ;
- Mobilité de stage, notamment dans des établissements scolaires ou structures éducatives à l'étranger ;
- Participation à des programmes européens, notamment Erasmus+ ;
- Projets de coopération internationale et échanges académiques.

Les mobilités de stage – Étudiants sortants (Outgoing)

L'INSPÉ de l'Académie de Nice accompagne les étudiants souhaitant effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation. Cette mobilité permet de découvrir d'autres pratiques professionnelles, de développer des compétences interculturelles et linguistiques, et d'enrichir son parcours personnel et professionnel.

Les stages peuvent être réalisés dans des établissements scolaires français à l'étranger.

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur projet :

- Information sur les opportunités de mobilité ;
- Aide à la recherche d'une structure d'accueil ;
- Accompagnement dans les démarches administratives et pédagogiques ;
- Préparation au départ et suivi pendant la mobilité.

Des aides financières, notamment dans le cadre du programme Erasmus+ ou d'autres dispositifs, peuvent être mobilisées sous réserve des conditions d'éligibilité.



Les mobilités d'études – Étudiants entrants (Incoming)

L'INSPÉ de l'Académie de Nice accueille chaque année des étudiants internationaux dans le cadre de programmes d'échanges universitaires et de partenariats internationaux.

Les étudiants en mobilité d'études (incoming) sont intégrés au sein des formations de l'INSPÉ pour une période d'un semestre ou d'une année universitaire, conformément aux accords conclus entre leur université d'origine et l'Université Côte d'Azur.

Afin de faciliter leur intégration, ils bénéficient :

- D'un accompagnement avant leur arrivée et à leur installation ;
- D'un accueil à l'INSPÉ et d'une présentation de leur environnement d'études
- D'un suivi pédagogique assuré par les équipes de formation ;
- D'un accompagnement administratif en lien avec les services des relations internationales.

Cette expérience favorise les échanges interculturels et contribue à l'ouverture internationale de la communauté universitaire.

Les aides financières

Plusieurs dispositifs peuvent contribuer au financement d'un séjour à l'étranger :

- Bourses Erasmus+ ;
- Autres financements selon la destination et la situation de l'étudiant.

Les conditions d'attribution sont précisées lors de la préparation du projet de mobilité.

Contacts

Service des Relations Internationales

Adresse unique des RI : ri@listes.inspe-nice-toulon.fr

M. Damien PISANO

Chargé des mobilités internationales

06.12.28.62.40

Mme Alice CHEVEREAU

Chargée du développement international

04.89.15.45.70

Page Web : <https://inspe.univ-cotedazur.fr/international>

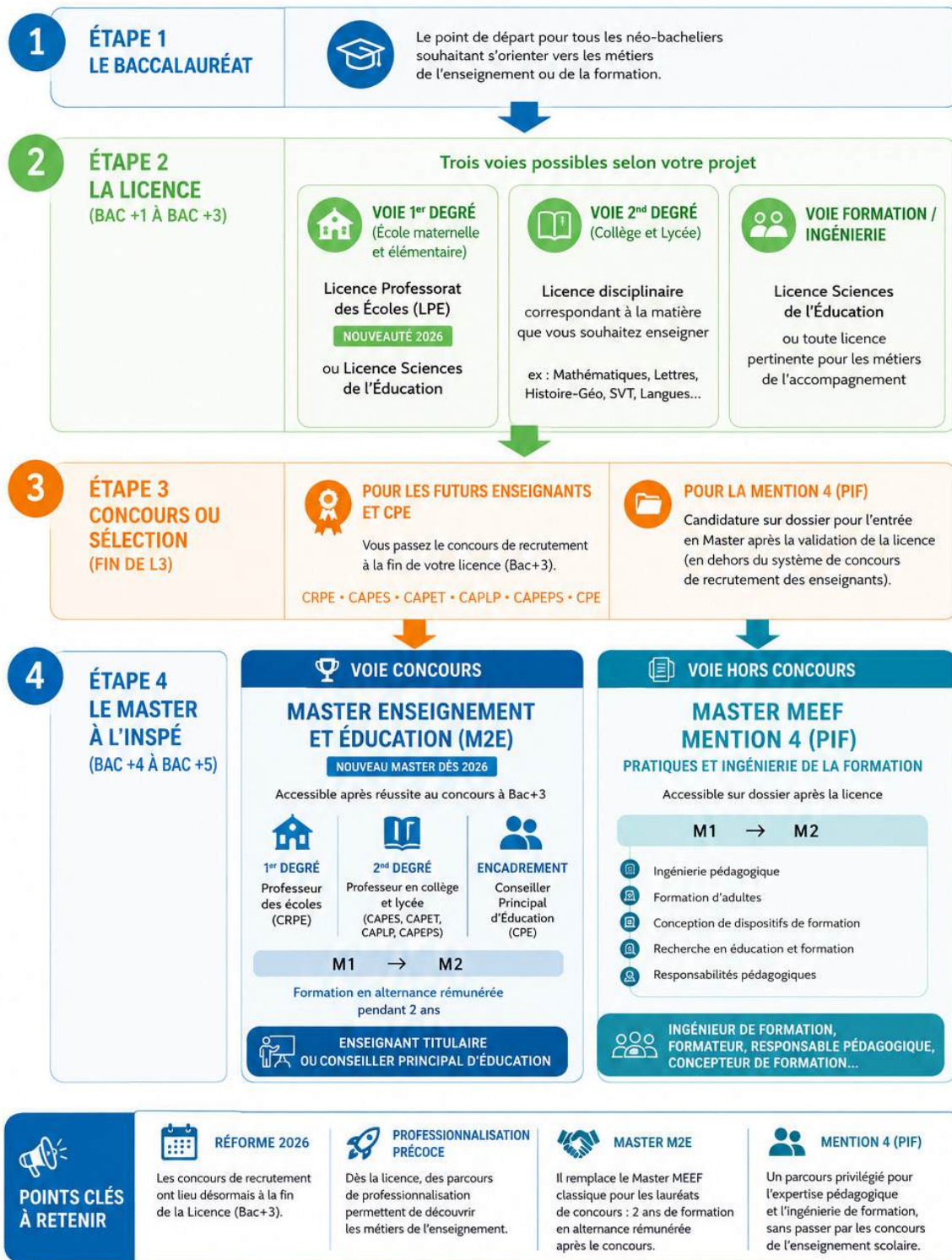
Liens utiles

[Campus France](#)

[Études en France / Fil d'Ariane](#)

[Agence Erasmus +](#)





Le service communication accompagne l'ensemble des étudiants de l'Inspé dans la valorisation de leurs projets, formations et actualités. N'hésitez pas à le solliciter dès qu'une action de communication (interne ou externe) est envisagée.

CHARTRE GRAPHIQUE ET LOGOS

Afin de garantir une image cohérente et professionnelle de l'institut, l'utilisation des logos de l'INSPE et d'Université Côte d'Azur est soumise à la charte graphique en vigueur. Merci de contacter le service com avant toute création de support (affiche, flyer, présentation, publication) afin d'obtenir les éléments graphiques adaptés et les conseils nécessaires.

DROIT À L'IMAGE

Toute utilisation de photographies ou vidéos impliquant des étudiants, personnels ou intervenants doit respecter le droit à l'image. Une autorisation préalable est indispensable avant toute diffusion, notamment sur les réseaux sociaux ou supports de communication externes. Le service com peut vous guider sur les démarches à suivre.

RELATIONS PRESSE ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Des procédures spécifiques encadrent les sollicitations presse ainsi que l'organisation d'événements (colloques, journées portes ouvertes, cérémonies, etc.). Le service communication est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner à chaque étape et assurer la bonne visibilité de vos initiatives.

POUR ALLER PLUS LOIN

Toutes ces informations, ainsi que les contacts utiles, sont disponibles sur la page dédiée : [**Communication & Presse – INSPE**](#)

Le service com reste à votre disposition pour toute question ou accompagnement.

Information complémentaire sur le droit à l'image et respect de la vie privée : **Service Public**





6 - Vie étudiante

Services UniCA et vie de campus

- **Bibliothèques**

- **Sport**

- **Culture**

- **Santé, aide sociale**

- **Vie pratique**

- **Vie associative et citoyenne**

BU INSPE George V

COORDONNÉES

89 avenue George V
06046 Nice

BU.INSPE.GV@UNIV-COTEDAZUR.FR
Téléphone : 04 89 15 45 60



BU INSPE Liégeard

COORDONNÉES

43 avenue Stéphen Liégeard
06106 Nice

BU.INSPE.SL@UNIV-COTEDAZUR.FR
Téléphone : 04 89 15 45 61



BU INSPE Draguignan

Coordonnées

102 Avenue Philippe Seguin
Parvis Alphonse Gilet
83300 Draguignan

BU.INSPE.DR@UNIV-COTEDAZUR.FR
Téléphone : 04 89 15 46 43



BU INSPE SEYNE-SUR-MER

Coordonnées

59 Allée PRATALI
83507 La Seyne-sur-Mer

bu.inspe.ls@univ-cotedazur.fr
Téléphone :
04 89 15 46 87



Vous y trouverez de nombreux services :

- Prêt de livres et de matériel

SSM et Draguignan : (ardoises, casques audio et anti-bruit, chargeurs)

GV et Liégeard : (ardoises, casques audio, crayons effaçables...)

- Espaces de travail et de détente

- Accès aux ressources numériques à distance, 24h/24 (dont en Sciences de l'Education)

- Impressions, photocopies, scans

- Navette InterBU (**Liégeard et George V**)

Pour Draguignan : Ouvert de 8h30 à 17h (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)

Pour SSM : Ouvert de 8h à 18h (sauf mercredi et jeudi : de 9h à 17h)

Pour George V : Ouvert de 9h à 16h30

Pour Liégeard : Ouvert de 8h30 à 17h

UNE QUESTION ? : Envoyez-nous un mail via le formulaire « interrogez un bibliothécaire (IUB) » disponible sur [notre site internet](#)

NB (Sites niçois) La BU Valrose se trouve à proximité et est ouverte de 8h à 22h.

NB2 Les horaires des BU sont consultables sur l'application [Affluences](#)



Tous les étudiantes et étudiants inscrits à Université Côte d'Azur peuvent bénéficier des infrastructures sportives et des 70 activités proposées sur les différents campus.

Comment s'inscrire aux activités sportives ?

Dès que votre inscription pédagogique est réalisée, vous pouvez vous inscrire aux activités sportives proposées par la Direction de la Vie Universitaire.

Pour vous inscrire, vous devez vous connecter au site internet du Sport Universitaire en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre ENT.

ACCÈS AU SITE INTERNET DU SPORT UNIVERSITAIRE

Carte Bonus Sport

Comment l'obtenir ?

Pratiquer une activité encadrée UNICA SPORT

(dont le descriptif mentionne éligible au bonus)

Participer à 10 séances minimum sur les 12 semaines du semestre.

Votre présence sera comptabilisé pour le bonus avec l'appel des encadrants.

Valable sur 1 semestre.

+0,25 points sur le moyenne de votre semestre.

Plus de renseignement auprès de votre encadrant(e)

CLASSES D'ACTIVITÉS SPORTIVES



La Culture à Université Côte d'Azur - UniCA Culture

La Direction de la Culture propose une offre culturelle à l'ensemble de la communauté universitaire, étudiant-es comme personnels.

SITE WEB

Nous vous proposons plusieurs évènements, notamment des concerts, du théâtre...

Contact : unicarts@univ-cotedazur.fr

Artiste de Haut Niveau

Université Côte d'Azur mène depuis plusieurs années une politique volontariste d'accueil et de soutien à la réussite universitaire de ses étudiant-es, engagé-es dans un projet artistique se déployant dans un contexte pré-professionnel ou professionnel. Elle souhaite ainsi instaurer un statut d'artiste de haut niveau. Par la présente charte, l'université s'engage à valoriser la pratique artistique de haut-niveau de ses étudiant-es en les accompagnant dans le cadre de la réussite de leur parcours académique.

L'étudiant-e, pour sa part, s'engage à concilier ses objectifs artistiques et universitaires, à communiquer sur les conditions favorables dont iel a bénéficié et à représenter l'établissement dans le cadre de manifestations lorsqu'elles lui en font la demande.

Ces différents engagements sont formalisés par la signature du contrat d'engagement pédagogique et artistique.

Peuvent être reconnus artistes de haut niveau (**AHN**) les étudiant-es s'adonnant à une pratique artistique dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du cinéma ou du design, à condition, d'une part, que la pratique soit déconnectée du cursus suivi à Université Côte d'Azur et, d'autre part, d'atteindre un niveau de pratique conforme aux exigences professionnelles et reconnues par la commission AHN.

Vous souhaitez postuler à ce statut ? Envoyez par courriel à unicarts@univ-cotedazur.fr un curriculum vitae, une lettre de motivation, un portfolio et/ou tout élément permettant de juger du niveau de pratique artistique.

<https://culture.univ-cotedazur.fr>



MÉDECINE GÉNÉRALE

Retrouvez vos consultations de médecine préventive, d'aménagement d'études pour étudiants en situation de handicap ou encore le service social pour vous aider à mener vos études le mieux possible !

SANTÉ MENTALE

Des psychologues sont à votre disposition pour vous aider à faire face à toutes vos difficultés. Vous pouvez les rencontrer gratuitement au sein du Centre de Santé Universitaire mais également sur les campus.

MÉDECINE DU SPORT

Une douleur lorsque vous faites du sport ? Une question suite à une blessure ? Venez rencontrer notre médecin du sport au Centre de Santé Universitaire. Les consultations ont lieu tous les jeudis après-midi.

NUTRITION

Vous avez besoin d'être conseillé concernant des allergies, intolérances ? Vous avez envie de manger plus varié malgré un petit budget ? Venez bénéficier d'un suivi nutrition auprès de notre médecin nutritionniste

SANTÉ SEXUELLE

Besoin d'un suivi gynécologique ? Envie d'échanger avec un professionnel de santé bienveillant ?

Le Centre de Santé Universitaire vous propose des consultations médicales assurées par des médecins généralistes formés à la gynécologie.

NOS ATELIERS ET FORMATION

Le Centre de Santé Universitaire vous propose des ateliers de gestion du stress, des actions de prévention, des stands de lutte contre le VIH, des villages sur la santé sexuelle régulièrement sur les campus.

CONDUITES ADDICTIVES

Écrans, tabac, cannabis, alcool, jeux vidéo... les tentations sont nombreuses et il n'est pas toujours facile d'y renoncer.

Pour vous aider et vous accompagner, l'équipe du Centre de Santé Universitaire est à votre disposition !

PRÉVENTION SUR LES CAMPUS

Tout au long de l'année, le Centre de Santé Universitaire rencontre les étudiants sur tous les campus pour promouvoir des comportements favorables à la santé, avec le soutien de nos nombreux partenaires

BAROMÈTRE DE LA SANTÉ MENTALE

Votre santé mentale est essentielle pour votre bien-être et votre réussite à l'Université, mais aussi en dehors. Alors, en prendre soin c'est important !

Prendre rendez-vous : DOCTOLIB
ou par téléphone : 04.89.15.14.61



AIDE FINANCIÈRE

Face à des difficultés financières ou alimentaires, le service social de l'université peut vous soutenir. Les services sociaux d'Université Côte d'Azur sont à votre écoute.

ACCÈS AUX DROITS

Pour obtenir tous les renseignements relatifs à l'accès aux droits, Université Côte d'Azur met à votre disposition une équipe Action Sociale répartie sur les campus. Des réunions d'informations ont également lieu chaque début d'année universitaire sur les campus.

ÉCOUTE ET INFORMATIONS

L'assistante sociale aide et soutient les étudiants qui rencontreraient des difficultés diverses (familiales, administratives, santé, logement, financières)

ACTIONS SOCIALES

Vous avez des vêtements que vous ne portez plus et vous ne savez pas quoi en faire ? Venez les échanger au Dressing Solidaire afin de repartir avec des nouvelles pièces à votre goût.

Pour obtenir un rendez-vous, envoyez un mail à l'adresse :

service-social.etudiant@univ-cotedazur.fr en indiquant votre filière, votre lieu d'études ainsi que vos coordonnées téléphoniques, ou prenez rendez-vous sur

DOCTOLIB

Pour l'Inspé, peu importe votre Campus, l'adresse du service social est :

service-social.inspe@univ-cotedazur.fr

En ce qui concerne vos demandes de bourses et logement en résidence universitaire, elle se font en ligne chaque année de janvier à mai pour l'année universitaire suivante via le site : messervices.etudiant.gouv.fr



SE LOGER

Il existe des résidences universitaires publiques, toutes gérées par le CROUS (organisme régional d'aide aux étudiants universitaires).

Le CROUS de Nice compte 13 résidences dans le département :

10 à Nice,
2 à Sophia Antipolis,
1 à Cannes.

Certaines résidences proposent des logements de différentes tailles ; de chambre universitaire (9 m²) à studio (20 m² ou 30 m²). Tous les types d'hébergement sont meublés et équipés d'une connexion internet.

Pour faire une demande d'hébergement universitaire, vous devez établir un Dossier Social Etudiant (DSE) en ligne sur le [site du CROUS](#).

La période d'inscription s'étend du 15 janvier au 31 mai.

Toutefois, une demande d'hébergement au CROUS est également possible en cours d'année. Si vous effectuez votre demande près le 31 mai, vous serez inscrits sur liste d'attente. Chaque année, le CROUS de Nice fait face à une demande importante de logements et sa capacité est limitée. Il n'est pas possible d'offrir un logement à tous les étudiants. L'obtention d'un logement auprès du CROUS n'est pas garantie.

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée sur [site d'Université Côte d'Azur](#)

SE DÉPLACER

Toutes les infos juste [ici](#)

ACCÉDER AUX SERVICES NUMÉRIQUES

Cette [page](#) vous accompagne dans la prise en main de vos outils numériques à l'INSPE : identité numérique, Intranet, messagerie, cybersécurité, WIFI, Moodle, Office 365 et salles informatiques.



Créer son association – accompagnement pour monter sa propre association étudiante

Associations étudiantes – présentation des bureaux des étudiants (BDE) présents sur les campus, avec animations et soutien

Financer son projet – démarche de demande de subvention pour les initiatives étudiantes

Devenir étudiant entrepreneur – accès à l'Innovation Centre for Entrepreneurship (ateliers, formations à la création d'entreprise)

S'engager pour la société – missions bénévoles reconnues dans le cursus, via l'Engagement Center

Clubs d'Université Côte d'Azur – 6 clubs ouverts aux étudiants et personnels (sport, culture, échecs, etc.)

Aménagement des campus – appel à projet pour améliorer la vie de campus

Les élus étudiants – présentation des représentants siégeant au conseil académique et dans les autres instances

Cette [page](#) recense toutes les façons de s'impliquer dans la vie du campus : créer ou rejoindre une association, financer un projet étudiant, se lancer dans l'entrepreneuriat, s'engager bénévolement, intégrer un club ou encore représenter les étudiants au sein des conseils de l'université.

Quant à l'Inspé, vous trouverez la page dédiée aux associations et à la vie étudiante [ICI](#). Nous comptons sur vous pour la faire grandir !

